

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
 DE L'EPIC TOURISME
 PAYS DES SORGUES MONTS DE VAUCLUSE**

Séance du 18 septembre 2026

**DEPARTEMENT DE
 VAUCLUSE**

**ARRONDISSEMENT
 D'AVIGNON**

**EPIC Tourisme Pays des
 Sorgues Monts de Vaucluse
 EB / LL**

N° 26-11

Nombre de Délégués
 en exercice **21**
 Nombre de Délégués
 présents **14**
 Nombre de Délégués
 votants..... **15**

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit septembre à dix heures, le Comité Directeur de L'EPIC Tourisme PSMV s'est réuni à la Communauté de Communes Pays des Sorgues Monts de Vaucluse sous la présidence de Monsieur Éric Bruxelles.

PRÉSENTS : Mesdames et Messieurs, ANDRZEJEWSKI, BAYON DE NOYER, BRUXELLE, CANDAU, DOUSSOT-MOREL, DURAND, FERMANIAN, GONZALVEZ, HEDIARD, LAURIENT, LEGARS-LAVAURE, MARION, ROLLAND, VEXLAR.

ABSENT(E)S EXCUSÉ(E)S : Mesdames et Messieurs, BEAUMONT, CANILLAS, CHABAUD-GEVA, DE ALMEIDA, ERRE, FERREIRA DA SILVA, TAMISIER.

ABSENTS	DONNANT	POUVOIR
Madame CANILLAS (pouvoir à Éric Bruxelles)		

OBJET : Admissions en non-valeur pour le budget principal tourisme

Vu l'article L 2541-12-9 du code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M4

Vu l'état n° 8047085633 transmis par le comptable public en date du 11 juin 2026,

Considérant le besoin d'admettre en non-valeurs les créances proposées par le comptable public compte tenu de l'infructuosité des poursuites ;

**Le Comité Directeur,
 Après en avoir délibéré à la majorité des présents,
 Par 15 voix POUR, 0 voix CONTRE, 0 ABSTENTION**

- **Décide** l'admission en non-valeur des soldes sur titres de recettes correspondants à l'état n° 8047085633 pour un montant de 35,00 €. La dépense sera imputée au compte 6541 – chapitre 65

- **Autorise** Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Madame la Directrice de l'Établissement Public Industriel et Commercial Tourisme en Pays des Sorgues Monts de Vaucluse et le comptable public assignataire du Centre des Finances Publiques de L'Isle-sur-la-Sorgue sont chargés, chacun en ce qui les concerne, de l'exécution de la présente décision.

Le Président de l'EPIC Pays des Sorgues Monts de Vaucluse certifie le caractère exécutoire de la présente décision.

Acte publié le : 1. 10. 2026



Pour extrait conforme au registre des délibérations,
Le Président,

Éric BRUXELLE

A handwritten signature in black ink, appearing to be "Eric Bruxelle".

